



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

mardi le 13 août 2024

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Maire TERRY LAFLEUR; mesdames les Conseillères PENNY DUBEAU, JENNIFER QUAILE et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, DANIEL LAMARCHE, SERGE SABOURIN, DARREN KNOX tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Directrice générale adjointe SARAH KLUKE est aussi présente.

DÉCLARATION – UTILISATION DE LA LANGUE SE SON CHOIX

Je rappelle l'importance pour les membres du Conseil municipal et les autres participants a la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix. Au besoin, il y aura la présence sur place d'une ressource de la municipalité pour assurer une traduction.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Déclaration de tout conflit d'intérêt avec l'ordre du jour.

73-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE PENNY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M Terry Lafleur:
2. Siege #1 M Darren Knox:
3. Siege #2: Mme Jennifer Quaile : OUI
4. Siege #3: M Daniel Lamarche:

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

5. Siege #4 Mme Penny Dubeau:
6. Siege #5: M Serge Sabourin :
7. Siege #6 M Robin Zacharias:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

74-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 9 juillet 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

75-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER QUAILE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 15 juillet 2024 soit accepté tel que rédigé. (Attaque de chien)

Adopté

76-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ATTENDU QUE Transports Québec a versé une compensation de 424,643.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

sur une proposition de SERGE SABOURIN, appuyé par DANIEL LAMARCHE, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Otter Lake informe Transport Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

77-08-2024

TECQ 2019-2023

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de **la programmation de travaux n° 4** ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que **la programmation de travaux n° 4** ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adopté

78-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE PENNY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète 6 tables en aluminium avec auvent de Kangaroo au coût de 28 300 \$ plus taxes. La majeure partie du coût des tables sera couverte par la subvention FRR2 qui a été reçue pour compléter une autre phase de nos améliorations aux terrains récréatifs. Soumission numéro 11882 (Annexe A)

Adopté

Divers

Maire M Terry Lafleur:

Siège #1 M Darren Knox:

Siège #2 Mme Jennifer Quaile: Mise à jour inspections de lacs

Siège #3: M Daniel Lamarche:

Siège #4 Mme Penny Dubeau:

Siège #5 M Serge Sabourin:

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Siège #6 M Robin Zacharias:

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier
- Rapport du contremaître de route
- Rapport Parc Leslie
- Rapport Gestion des déchets
- Rapport Gestion espèces envahissantes

Correspondance

- | | | |
|-----|-------------------|------------------------------|
| 1. | Shawn Myrick | Mise à jour Parc Leslie |
| 2. | Isabelle Cardinal | Contribution ABV7 |
| 3. | Brian Allen | Lac McCuaig |
| 4. | Hydro Quebec | Publication Facebook |
| 5. | Duane Kluge | Stationnement roulette au RA |
| 6. | Amy Taylor | Voyage a Arnprior SADC |
| 7. | Denise Morrisette | Limite de vitesse route 303 |
| 8. | Aghai Nadia | Plainte OQLF |
| 9. | Julie Cafley | Plainte terrain couronne |
| 10. | Allen Dagenais | Ponceau ch Picanoc |

79-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 63,080.34 \$ ont été projetées. Signé à Otter Lake, Québec

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Ce 13ieme jour d'aout 2024.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	63,080.34 \$
Factures prépayées:	42,247.19 \$
Salaires élus et employés:	68,741.86 \$
Totale:	174,069.39 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

80-08-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DARREN KNOX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 19H47.

Adopté

TERRY LAFLEUR, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale